

LE RDV DES SOISÉENS

Soisy

MAG

N°57
MARS / AVRIL
2022



солідарність*

Article p.5



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr



Solidarité en ukrainien



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**



Biovivéo
LE spécialiste du bio
100 % bio 100% coopératif



Engagés ensemble pour votre santé

Centre commercial Les Meillottes
à Soisy-sur-Seine - 01 69 89 31 32
Lundi : 15h30 - 19h30
Du mardi au vendredi : 9h00 - 13h00 et 15h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 19h30 en continu - Dimanche : 9h00 - 12h30
soisy@bioviveo.coop - www.bioviveo.coop



Crédit d'impôt de 50 %

QUALISAP
Charte Qualité
services à la personne
Agrément Qualité Préfectoral

Aide à domicile, Aide à la mobilité, aide ménagère

Entretien de la maison

Jardinage

Soutien scolaire et garde d'enfants à domicile

Bricolage

49, bld de la République
91450 Soisy-sur-Seine

www.adopa.fr contact@adopa.fr
Tél : 01 60 75 57 67 06 67 79 73 10



AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

Vous achetez ? VOUS VENDEZ ?

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

- ACCOMPAGNEMENT ET SERVICE DE QUALITÉ
- LARGE DIFFUSION DES ANNONCES
- HONORAIRES ADAPTÉS
- SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNALISME

iadfrance.fr

Contactez vos conseillères* en immobilier à Soisy-sur-Seine

Sonia ASTEQUE
06 30 48 03 40

Claire RUIZ
06 30 17 32 08

*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculée au RSAC.
Sonia ASTEQUE, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculée au RSAC d'EVRY sous le n°539206199, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS. Claire RUIZ, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculée au RSAC d'EVRY sous le n°434099362, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS.

SOMMAIRE

Soisy, la vie

- 04 > **RER D** : Point d'étape
> **Prisalt** : Point d'étape



- 05 > **Des dons pour l'Ukraine** :
Soisy se mobilise !



- 07 > **Élections présidentielles** :
Les 10 et 24 avril 2022

- 08 **DOSSIER** : La fibre à Soisy,
une association pour agir !



Soisy, le cadre de vie

- 10 > **Le meilleur déchet**, c'est
celui qu'on ne produit pas...

- 11 > **Respectons toutes et tous**
l'accessibilité de nos trottoirs



Soisy, le dynamisme

- 12 > **Les Archers du Grand Veneur**
depuis 1968
> **Une chasse aux œufs géante**
pour les 1/11 ans



- 13 > **Les chantiers «citoyens»**
pour les 16/25 ans
> **Une semaine citoyenne...**



Soisy, les générations

- 14 > **Participez au Conseil des**
jeunes Soiséens(nes)
> **Trio Parnasse** : une soirée
musicale chez... Proust



- 15 **INFOS PRATIQUES/ÉTAT CIVIL**

- 16 **Sortir à Soisy**



Soisy Mag

Mars 2022 - 3900 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P
Mairie : 12 rue Notre Dame - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication** :
Jean-Baptiste Rousseau - **Directeur de la Communication / Réalisation** :
Stéphane Foata - **Régie publicitaire municipale** : Tél. 0169897179.
Conception graphique : MO Édition - **Impression** : Willaume Egret (St.
Michel/Orge) Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



éditorial ←

Chères Soiséennes, chers Soiséens,

Soutenir nos voisins ukrainiens

Quels mots peuvent décrire l'horreur de cette guerre dont les victimes sont, les enfants, les femmes, les personnes âgées et les hommes de ce pays qui est à 3 heures de vol de chez nous ? Beaucoup d'entre nous souhaitent à juste titre marquer leur soutien, faire un don ou même accueillir des réfugiés. Rendez-vous page 5 pour prendre connaissance des modalités d'aide.

Un point d'étape sur le RER D et la procédure Prisalt

Les mobilisations dans ces deux dossiers ont permis quelques évolutions positives.
Voir Article P. 4

La création de l'association «La fibre à Soisy»

Afin d'être plus forts face aux opérateurs de service et Covage, les usagers, les experts locaux et les élus ont créé une association.
Voir Dossier P. 08

Bien circuler sur nos trottoirs

Véhicules, poubelles, dépôts sauvages sont autant d'obstacles qui peuvent gêner la circulation des piétons. Chacun doit se sentir responsable...
Voir Article P. 11

Bonne lecture
à toutes et à tous.

Jean-Baptiste Rousseau
Maire de Soisy-sur-Seine,



RER D : Point d'étape

En novembre dernier, lors de la réunion publique organisée au Grand Veneur, l'annonce d'une concertation avec I.D.F. Mobilités et la SNCF avait donné des espoirs. Celle-ci est en marche...

L'association «RER D Val de Seine» s'apprête, comme annoncé, à participer à l'élaboration du schéma directeur du RER D, à la même table que les représentants d'Île-de-France Mobilités et de la SNCF. Ainsi, durant le premier semestre 2022, un calendrier d'ateliers assez dense a été programmé. Les préconisations portées par l'association, les usagers et les élus du territoire (cf. «Livre Blanc pour l'amélioration du RER D Sud») seront étudiées, avec en priorité :

- le retour, le plus rapidement possible, de **trains directs pour et au retour de Paris en heures creuses**,
- la mise en place d'**une nouvelle «ligne S»** proposant un omnibus de Malesherbes à Juvisy, puis en direct entre Juvisy et Paris Gare de Lyon, en surface. Cette solution favoriserait une réduction importante du temps de trajet.

Pour rappel, depuis décembre dernier, 3 trains «JULO» proposent, en soirée (19h40, 20h10 et 21h25) des directs depuis Paris vers les gares de la vallée.



RER D Val de Seine
Collectif des habitants et associations du val de.

- [i](#) > Pour contacter et suivre l'association «RER D Val de Seine»
> www.rerd.xyz
> contact@rerd.xyz



Prisalt : Point d'étape

La procédure «Prisalt» (pour «prise d'altitude») portée par l'association du même nom a obtenu l'accord de la D.G.A.C. pour une procédure de tests en conditions réelles.

En fin d'année 2021, la Commission Consultative de l'Environnement d'Orly (C.C.E.) avait confirmé la volonté de la Direction Générale de l'Aviation Civile (D.G.A.C.) de mettre en place, en 2022, une **campagne d'essais en situation réelle**, imposant aux pilotes de toutes les compagnies aériennes des nouvelles consignes de montée, à savoir, atteindre le plus tôt possible l'altitude de 10000 pieds (environ 3000 m), ce qui correspond aux préconisations de la procédure Prisalt.

Cette consigne a été transmise sous forme de note à tous les équipages (NOTAM – NOte To Air Men), le 10 janvier dernier par la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA). La période de test devrait donc démarrer très rapidement (si ce n'est déjà le cas).

Durant tout le test, **des enregistrements des trafics seront effectués afin d'évaluer les pentes réelles de montée, l'impact en termes de risques, de fluidité et gestion du trafic, ainsi que les nuisances sonores et la consommation de carburant.** À l'issue de cette période de plusieurs mois, un bilan sera établi, probablement autour de l'été. En cas de bilan positif, «Prisalt» pourrait bénéficier d'une publication à l'AIP (Aeronautical Information Publication) et d'une application aux différents organismes internationaux de la navigation aérienne.



- [i](#) > Pour contacter et suivre l'association «Prisalt»
> www.prisalt-asso.fr
> [adhésion à l'association en remplissant le formulaire en ligne](#)

Des dons pour l'Ukraine

_Particulièrement touchés par la tragédie ukrainienne, de nombreux bénévoles soisés se sont spontanément mobilisés et collectent, avec le soutien logistique de la commune les dons matériels des soisés. D'autres envisagent d'accueillir des réfugiés ukrainiens.

Chacun peut faire...

... des dons en argent :

- **Les dons en argent sont à privilégier** car ils sont plus faciles à gérer pour les associations ou les Organisations Non Gouvernementales. La liste des associations et/ou O.N.G. susceptibles de recueillir des dons en argent peut être consultable sur www.service-public.fr (rubrique «Particuliers» > «Actualités»)

...des dons en nature :

Avant de faire des dons en nature, il est conseillé de consulter la liste du matériel ou des produits collectés. Pour la collecte de Soisy, la liste est disponible sur le site de la commune : www.soisyourseine.fr

À Soisy, le lieu de la collecte est situé au **5 boulevard Aristide Briand, les mercredis et samedis matins de 9h à 12h** (accès par la rampe en bois).

Pour accueillir des réfugiés ukrainiens :

Les particuliers peuvent proposer des solutions d'hébergement pour les réfugiés. Les Soiséennes et Soisés qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info>

Cette plateforme recense les initiatives d'hébergement solidaire et met en relation les volontaires avec l'association « Coallia » qui a été désignée pour être l'interface entre les offres des particuliers et les demandes des personnes en provenance d'Ukraine : les logements meublés et disponibles sur une longue période sont souhaités.



Lilia Vorona (à gauche) et Galyna Maiuri (à droite), accompagnées de Liudmila (au centre), la mère de Galyna, rentrée d'Ukraine il y a quelques jours.

Nous avons rencontré Lilia Vorona et Galyna Maiuri, 2 Soiséennes d'origine ukrainienne et bénévoles de l'opération de collecte. Elles nous délivrent un message de paix et d'espoir pour l'Ukraine et ses habitants.

«Quand notre pays est bombardé, que les villes sont complètement détruites, que des civils sont tués, que des familles sont sur les routes pour fuir... nous ne pouvons rester à l'écart.

Nous remercions toutes les personnes bienveillantes qui ont répondu très positivement à notre opération de collecte. Quel réconfort de voir l'élan de solidarité et de générosité des habitants de Soisy-sur-Seine et des alentours.

Merci ! »

i > **Contact et renseignement**
> Tél. 06 07 55 03 03



Entreprise J.A.L.F.
vous propose son expérience et ses idées pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien, tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine
Tél. : 01 69 89 19 98
Portable : 06 64 31 46 93
e-mail : lois@jal.f.fr • site : www.jalf.fr

PAYSAGISTE



BMPS
VOTRE SPÉCIALISTE
PORTE SECTIONNELLE MOTORISÉE
à Soisy-sur-Seine
6, rue de l'Oiseau - 91450 SOISY-SUR-SEINE
01 60 75 06 46
lemontois-bmps@orange.fr

Récompensé par la
Chambre des Métiers
"ARTISAN DE TALENT"

La société **LE MONTOIS-BMPS**
soutient la nouvelle association de Soisy-sur-Seine
"COMPAGNIE DES AMIS FRANCS ARCHERS"
Adhésion : 5 € - Licence : 30 €
Contact : Patrick au **06 07 47 06 36**



AD GARAGE ADHOC EXPERT

www.garage-adhoc.com

Du 1^{er} mars au 30 avril 2022

PACK CONTRÔLE TECHNIQUE 99€*

UNE VOITURE SAINE SUR DES PNEUS SÛRS

-30% SUR LE KIT DE DISTRIBUTION*

 INTERVENTIONS TOUTES MARQUES
 ENTRETIEN & RÉPARATION
 CONSEILS D'EXPERTS
 TRANSPARENT DES PRIX ET DES INTERVENTIONS
 GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE

01 60 75 10 22 - 23 Av. de la Libération - 91450 SOISY SUR SEINE

*Voir conditions au garage - Hors zone
Offres non cumulables avec les opérations en cours.



Élections présidentielles

Les 10 et 24 avril, de 8h à 20h

Les dimanches 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2^{ème} tour) prochains, les Soiséens(nes) sont invités(es) à voter pour désigner le prochain Président de la République. Pour ce vote, les électeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales de la ville recevront, début mars, une nouvelle carte d'électeur.

Les 6 bureaux de vote et leur localisation :

- Bureau n°1- Nouvelle Mairie** (12 Rue Notre Dame)
- Bureau n°2- Espace associatif** (Ancienne Mairie - Place du Gal. Leclerc)
- Bureau n°3- École Élémentaire des Meillottes** (Rue Jean de la Fontaine)
- Bureau n°4- École Maternelle des Meillottes** (Rue Jean de la Fontaine)
- Bureau n°5- Salle des Fêtes** (22 boulevard de la République)
- Bureau n°6- École Élémentaire des Donjons** (Rue des Écoles)

Pour ces deux tours de scrutin, les 6 bureaux seront ouverts de 8h à 20h.

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales...

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, connaître l'adresse de votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

En cas d'empêchement, la procuration !

Si vous ne pouvez pas venir voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives, vous pouvez établir une procuration.

1/ Ce qui ne change pas :

- Un électeur ne peut se voir confier qu'une seule procuration établie en France.

2/ Ce qui change, depuis le 1er janvier 2022 :

- Un électeur inscrit dans une commune «A» peut donner procuration à un électeur inscrit dans une commune «B».

Exemple : je suis électeur à Soisy-sur-Seine, je donne procuration à mon frère qui est électeur à Ris-Orangis. Le jour du scrutin, mon frère se présentera à Soisy-sur-Seine, dans mon bureau de vote, afin de voter à ma place.

- Pour établir une procuration, j'ai le choix entre 2 procédures :

- la procédure en ligne : je complète ma demande sur www.maprocuration.gouv.fr, puis je me présente devant une autorité habilitée (gendarmerie ou commissariat de police) muni(e) d'une pièce d'identité et du courriel que j'ai reçu

- la procédure papier : je me présente devant une autorité habilitée (gendarmerie ou commissariat de police) muni(e) d'une pièce d'identité et je complète le formulaire sur place.

Si mon état de santé ne me permet pas de me déplacer, je contacte la gendarmerie afin qu'un agent vienne recueillir ma procuration à domicile.

i > [Service Etat civil - Élections](#)
 > Tél. 01 69 89 71 61
 > etatscivil@soisysurSeine.fr



La fibre à Soisy :

Une association pour agir !

«Deux réunions en visio-conférence, une rencontre avec les fournisseurs d'accès et COVAGE, une entrevue avec la Présidente de l'ARCEP, la création de l'association «La fibre à Soisy», les mois de janvier et février 2022 ont été denses sur le sujet de «la fibre».



Des habitants de la ville, privés de connexion, ont été invités à suivre les réunions en Mairie.

La fibre a été commercialisée sur le territoire communal en octobre 2013. D'abord assuré par des petits opérateurs commerciaux, le service «Internet très haut débit» a été efficace et stable durant 6 ans. L'arrivée des Opérateur Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN), comme Orange, Bouygues et SFR, combinée à une très forte augmentation des demandes de raccordement lors du confinement, a bouleversé l'équilibre du réseau. Aujourd'hui, pour de trop nombreux foyers de Soisy, le quotidien se résume à des déconnexions intempestives et de longues durées, des délais de

raccordement anormalement longs, des difficultés pour contacter les différents prestataires, des désordres constatés dans les armoires de brassage.

Deux réunions en visio-conférence

Les 21 janvier et 3 février, Jean-Baptiste Rousseau, Maire de Soisy-sur-Seine, a convié les habitants de la commune à deux réunions en visio-conférence afin, d'une part, de les informer des évolutions du dossier, et d'autre part, de recueillir leurs témoignages.

Des témoignages pour agir

Le Maire a souhaité rappeler l'importance

de récolter le plus largement possible les témoignages des Soiséens(nes) sur les incidents rencontrés. En effet, plus ceux-ci seront recensés et plus le poids de l'action mener sera important.

► **Aujourd'hui, pour témoigner, vous pouvez le faire sur les deux liens suivants (il est important de réaliser les deux opérations) :**

Questionnaire «GoogleForm» :
<https://forms.gle/ELL1GjAjsdi4yYg77>

Module «J'alerte l'ARCEP» :
www.arcep.fr

Des rencontres avec les opérateurs, COVAGE et l'ARCEP

Les 27 janvier et 2 février, deux réunions importantes ont eu lieu. Pour chacune d'elles, le Maire de Soisy a remercié les actions conjointes de Dominique Vérots, Conseiller communautaire délégué en charge des infrastructures et de l'innovation numériques de Grand Paris Sud, de Frédéric Chaillan, Directeur de l'Aménagement Numérique de Grand Paris Sud, et de Marie Guévenoux, Députée de la circonscription.

À retenir de ces rencontres :

- l'engagement de COVAGE à lancer un audit du réseau de fibre sur la commune et à remettre en état les armoires de brassage. Ces deux actions ont déjà été lancées.

- L'arrêt de la commercialisation de «nouveaux abonnements» de la part d'Orange, en attendant une stabilisation de la situation (aucune incidence sur les abonnements déjà actifs ou en cours de raccordement).

- l'assurance d'un soutien dans notre action de la part de Laure de La Raudière,



Un des objectifs à atteindre : La fin du «Mode STOC» pour une meilleure gestion des armoires de rues

Présidente de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse).

Les actions menées par la Municipalité

1/ Inviter les Soiséennes et les Soiséens à signaler leurs incidents sur «GoogleForm» et sur le site de l'ARCEP (cf. paragraphe précédent).

2/ Transmettre à COVAGE ainsi qu'aux opérateurs concernés tous les dossiers d'incidents de plus de 30 jours (dans un

premier temps, les situations les plus critiques seront transmises).

3/ Demander officiellement auprès de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, le délégataire, le lancement d'un audit sur le réseau de fibre (qualité de la fibre, structure et dimensionnement du réseau...). Cet audit devra être porté par une entreprise indépendante et sera conduit en parallèle de celui assuré par la société COVAGE (qui va juger de la qualité de son propre travail).

UNE ASSOCIATION POUR AGIR !

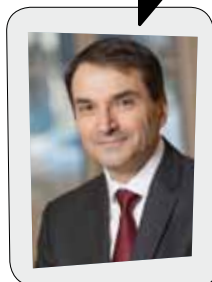
Comme dans les dossiers «RER D» et «Prisalt», la constitution d'une association s'est révélé un élément moteur efficace dans ces actions collectives. Aujourd'hui, l'association «La fibre à Soisy» créée le 9 février dernier et regroupant des usagers, des experts et des élus, s'est donné les objectifs suivants :

- 1/ Défendre auprès de l'ARCEP et des autorités compétentes l'idée de la fin du «Mode STOC» (Sous-Traitance à Opérateur Commercial), qui permet aux OCEN d'intervenir directement dans les armoires de brassage pour les raccordements.
- 2/ Demander la suppression de l'interdiction de communication entre les services techniques et commerciaux d'un opérateur. Cette règle est un frein à la bonne information de l'utilisateur. Il faut y mettre fin.
- 3/ Alerter et suivre les incidents des usagers auprès des opérateurs et COVAGE
- 4/ Intervenir collectivement auprès des opérateurs commerciaux pour que les contrats soient honorés.

Pour adhérer et contacter l'association : contact@lafibreasoisy.fr

Pour suivre l'actualité : www.lafibreasoisy.fr / Facebook : La fibre à Soisy

PAROLE
D'ÉLU



Jean-Baptiste ROUSSEAU,

Maire de Soisy-sur-Seine

«S'il est vrai que la Municipalité n'est pas décisionnaire dans ce dossier très complexe, je peux vous assurer de notre détermination à défendre les usagers soiséens, parfois confrontés à des situations extrêmement difficiles et perdurant depuis plusieurs mois. L'équipe municipale et moi-même restons mobilisés, aux côtés de la nouvelle association «La fibre à Soisy», pour porter toutes les actions à mener.»



LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS...

Toutefois, les déchets produits peuvent être valorisés !
Mais combien de fois ?

La fin programmée

des emballages plastiques à usage unique

Initiée par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la politique de lutte contre les plastiques à usage unique s'est progressivement étendue. L'objectif fixé est de sortir du plastique jetable d'ici à 2040.

2016-2020 : Les premiers plastiques interdits

- 2016 - Fin des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique
- 2017 - Fin des sacs d'emballage aux points de vente, sauf sacs compostables biosourcés.
- 2020 - Fin de la mise à disposition de gobelets, verres et assiettes jetables en plastique
 - Fin de la mise à disposition de bouteilles plastiques d'eau plate en restauration collective scolaire
 - Fin des cotons-tiges en plastique

2021 : De nouvelles interdictions

2021 - Fin la mise à disposition des produits suivants : confettis, pailles (sauf usage médical), piques à steak, couvercles à verre jetables, assiettes, couverts, bâtonnets mélangeurs, tiges de support pour ballons, contenants et bouteilles en polystyrène expansé...

2022 : Les fruits et légumes «passent au carton»

2022 - Fin de la vente au détail de fruits et légumes frais (poireaux, courgettes, aubergines, poivrons, concombres, pommes de terre, carottes, tomates rondes, oignons, navets, choux, choux-fleurs, courges, panais, radis, légumes racines, topinambours, pommes, poires, bananes, oranges, clémentines, kiwis, mandarines, citrons, pamplemousses, prunes, melons, ananas, mangues, fruits de la passion, kakis) sous conditionnement plastique en dessous de 1,5 kg.

Au plus tard en 2026, tous les fruits et légumes seront vendus sans emballage plastique. En cas de non-respect, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Un délai de tolérance de 6 mois est cependant prévu pour l'écoulement des stocks d'emballages.



Il est toutefois préconisé d'acheter vos fruits et légumes «en vrac».

LE CHIFFRE :

70
KILOS
DE DÉCHETS
PLASTIQUES
PAR AN ET
PAR HABITANT

Respectons toutes et tous l'accessibilité de nos trottoirs

N'empêchons pas la circulation des piétons sur nos trottoirs

L'espace public est un bien commun. Son accessibilité par tous notamment par les personnes à mobilité réduite est une exigence. Les trottoirs, notamment, lieu de circulation et de mise en sécurité des piétons sont malheureusement encore trop souvent le lieu de d'incivilités pouvant gêner gravement la circulation des enfants, des familles, des personnes en situation de handicap...

En limitant la gêne des poubelles sur les trottoirs

Les poubelles sont en principe interdites de séjour sur les trottoirs. Toutefois une dérogation temporaire est bien évidemment accordée au moment des collectes. Pour autant, cette dérogation doit être réalisée :

- en gênant le moins possible la circulation des piétons sur le trottoir (voir photos ci-dessous),
- en limitant le temps de sortie (sortie du bac la veille au soir de la collecte - rentrée du bac immédiatement après la collecte).



Alignement correct contre le mur



Alignements incorrects et gênants



Le stationnement est, en principe, interdit sur les trottoirs

À Soisy-sur-Seine, les stationnements sont matérialisés au sol par une signalétique horizontale, notamment en centre-ville. Si le stationnement est parfois autorisé «à cheval», pour moitié sur chaussée et pour l'autre sur trottoir, il ne doit en aucun cas entraver la circulation des piétons. Si tel était le cas, le contrevenant se rend coupable d'un «stationnement très gênant» relevant d'un «Cas n°4» et de son amende de 135 €.

La collecte des sacs «déchets verts» a repris le 14 mars



Durant la période hivernale, la collecte des «déchets verts», assurée par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, est suspendue. Sa reprise est programmée pour le lundi 14 mars 2022. En attendant, celle-ci, le dépôt sur les trottoirs de sacs «déchets verts» est interdit. Non ramassés pendant plusieurs semaines, les sacs vont entraîner une gêne réelle pour les piétons. Ces actes s'apparentent à des dépôts sauvages. La Police Municipale fera, dans un premier temps, preuve de pédagogie et demandera le retrait des sacs. En cas de non-exécution et/ou de récidive, une amende de 35 à 450 € pourra être délivrée.

Les Archers du Grand Veneur depuis 1968



Le jardin d'arc du stade des Donjons

Depuis septembre 1968, les «Archers du Grand Veneur» pratiquent le tir à l'arc à Soisy-sur-Seine. Dans un premier temps, au sein du club «La Cible de Soisy», puis en association autonome à partir de novembre 1979. Ils prennent alors le nom d'Archers du Grand Veneur. À cette époque, le premier «jardin d'arc» était alors installé dans le Parc du Château du Grand Veneur. C'est en 1986 qu'il a été déplacé au stade des Donjons, rue du Bac de Ris.

Dès les premiers beaux jours, les adhérents de l'association tirent sur ce jardin extérieur, à toutes les distances reconnues par la Fédération Française de Tir à l'Arc, de 18 à 90 mètres. À la mauvaise saison, la salle parquetée du Gymnase des Meillottes leur permet de poursuivre les entraînements dans de très bonnes conditions.

Au «Jardin» comme aux Meillottes, les «Archers du Grand Veneur» vous accueillent les lundis (de 17h à 19h), mercredis (de 18h30 à 21h30) et samedis (de 14h à 17h) pour vous faire découvrir et partager leur passion pour ce sport chargé d'histoire.

i > <http://club.quomodo.com/archers-soisy-sur-seine>
> Tél. 06 75 99 59 69
> phrbreizh@orange.fr

Une Chasse aux œufs géante pour les Soiséens de 1 à 11 ans



La Ville de Soisy-sur-Seine propose aux plus jeunes des Soiséens de participer à la seconde édition de la «Chasse aux œufs géante», le lundi 18 avril prochain, dans le parc du Grand Veneur. Des centaines d'œufs en plastique seront alors cachées dans le parc du Grand Veneur.

Après leur quête, les enfants pourront ramener leur butin au stand installé sur le parvis du château du Grand Veneur pour y recevoir leur trésor en chocolat.

i > Chasse aux œufs géante
> Lundi 18 avril 2022,
> 10h pour les 1/6 ans - 11h pour les 7/11 ans
> Parc du Grand Veneur

- Pour les 1/6 ans : Chasse à l'œuf «classique» avec les parents.
- Pour les 7/11 ans : Chasse à l'œuf et découverte du parc et de son histoire (jeu de piste).

Des « Chantiers citoyens » pour les 16/25 ans

_Durant l'été prochain, la commune et le SIARCE (Syndicat intercommunal d'aménagement des réseaux et des cours d'eau) proposent aux jeunes soiséens(nes) plusieurs « chantiers citoyens » (sous réserve des conditions sanitaires).



À qui s'adressent les chantiers Ville ?

Ils sont destinés aux **Soiséens(nes)** de **16 et 17 ans**, qui souhaitent vivre **une première expérience professionnelle**

Où, comment et quand se déroulent les chantiers ? Quelle est la nature des missions ?

Le « chantier » se déroulera sur le territoire communal de Soisy. Les jeunes travailleront 5 jours (soit 35 heures), **en s'adaptant au calendrier des services** (missions liées aux activités des Services techniques municipaux). **Attention places limitées.**

→ Chantier Ville : **durant tout l'été**

Comment ces chantiers sont-ils rémunérés ?

- Le chantier est rémunéré sur la base du **SMIC horaire**.

Comment s'inscrire à ce stage ?

Les candidats doivent écrire une lettre de motivation accompagnée de leur CV avec date de naissance et de leurs dates de disponibilité, à l'attention de Monsieur le Maire.

Les courriers de candidature doivent être envoyés ou déposés à la Mairie (Accueil) avant le vendredi 27 mai 2022.



À qui s'adresse le chantier du SIARCE ?

Ils sont destinés aux **Soiséens(nes)** de **16 à 25 ans**.

Où, comment et quand se déroulent les chantiers ? Quelle est la nature des missions ?

Le chantier se déroulera sur le territoire communal de Soisy. Il sera composé de **8 jeunes (attention places limitées)** qui travailleront 5 jours (soit 30 heures - missions d'entretien, de débroussaillage, de nettoyage des bords de Seine et des bois communaux - vêtements de sécurité fournis aux participants).

→ Chantier SIARCE : **du 18 au 22 juillet 2022**

Comment ce chantier est-il rémunéré ?

- Le chantier est rémunéré à hauteur de **240 euros en Chèques Cadeaux** multi-enseignes.

Comment s'inscrire à ce chantier ?

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur les sites du SIARCE. (01 60 89 82 20) : **www.siarce.fr**

Les dossiers d'inscription remplis sont à déposer à la Mairie (Accueil) avant le vendredi 27 mai 2022.

Une semaine citoyenne du 30 mars au 3 avril 2022

_En 2022, les élus de Soisy souhaitent renouer avec les actions collectives citoyennes et proposent plusieurs journées dédiées à «la réduction des déchets».



Des opérations de nettoyages seront programmées avec les écoles

La «Semaine citoyenne : Opération zéro déchet» se déroulera donc du **mercredi 30 mars au dimanche 3 avril 2022**, avec pour objectif de sensibiliser et d'informer les habitants de la commune sur **la nécessaire implication de tous à l'action publique et notamment la gestion des déchets.**

Au programme, des expositions, la projection d'un film suivi d'un débat, des ateliers «zéro déchets», des activités avec les écoles de la commune,...

i > Semaine citoyenne, du 30 mars au 3 avril 2022
> Programme complet sur www.soisyourseine.fr

Participez au «Conseil des jeunes Soiséens(nes)»

Après le «Conseil Citoyen» et le «Conseil des Aînés», la Ville de Soisy-sur-Seine poursuit sa démarche de faire participer la population à la vie de la cité, et crée cette année le «Conseil des jeunes Soiséens(nes)».



i > Service Périscolaire
> Tél. 01 69 89 01 64

À qui s'adresse le «Conseil des jeunes Soiséens(nes) ?

Ce Conseil sera composé de **8 élèves de l'école des Donjons** et de **8 élèves de l'école des Meillottes**. Ces 16 élèves, **en parité filles / garçons**, seront **issus des classes de CM1, pour un mandat de 2 ans** (durant leur classe de CM1 et de CM2).

Comment seront désignés les membres du Conseil ?

Les volontaires devront déposer leur candidature auprès de leur service périscolaire par un simple courrier adressé à M. le Maire, avant le jeudi 31 mars. Si les candidatures dépassent le nombre de sièges à pourvoir, un tirage au sort sera effectué.

Quand seront organisées les réunions du conseil ?

L'essentiel des temps de réunion pourra être organisé lors du temps périscolaire entre 12h00 et 14h00. Il est possible que ponctuellement, des activités, des sorties, des réunions se tiennent le mercredi ou le samedi.

Quelles seront les missions du conseil ?

- Représenter les enfants de Soisy-sur-Seine,
- Travailler sur un (ou des) projet(s) qui les touche(nt),
- Participer aux commissions menus,
- Participer activement aux commémorations et aux manifestations municipales,

Concert du Trio Parnasse : Une soirée musicale chez... Proust

À l'occasion du centenaire de la mort de Marcel Proust, le Trio Parnasse (Véronique Guillo, Clément Buvat, Violette Descamps), vous invite un concert commenté autour de la musique dans l'œuvre de l'auteur.

Au programme du concert : Debussy, Franck, Saint-Saëns, Fauré, Liszt, Chopin, Schumann...

Ce concert est donné en conclusion de l'action du Trio Parnasse menée dans les deux écoles élémentaires de Soisy.

i > Concert commenté du Trio Parnasse
> Vendredi 1er avril à 20h30, salle du Grand Veneur





LA POSTE

Des travaux

AU BUREAU DE POSTE DE SOISY

Les services de La Poste nous informent de travaux de rafraîchissement du bureau de poste de Soisy-sur-Seine.

Ces travaux se dérouleront du mercredi 20 avril au jeudi 12 mai prochains, entraînant la fermeture du bureau.

Une continuité de service sera assurée :

- pour les lettres et colis avisés et les autres opérations au bureau de poste de Draveil (3 rue du Docteur François),
- pour les opérations «courrier» courantes au Relais commerçant du Centre commercial des Meillottes.

>Tél. 36 31



La Marine Nationale

RECRUTE 4 000 JEUNES DE 16 À 30 ANS

La Marine Nationale est un secteur d'activité où les perspectives d'embauche sont réelles. Ainsi, chaque année, elle recrute et forme 4 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans, diplômés ou non, de la 3^{ème} à Bac+5, dans 50 métiers.

Les postes à pourvoir concernent de nombreux domaines : mécanique, électrotechnique, électronique, maintenance aéronautique, sécurité, administration, restauration...

Intégrer la Marine Nationale, c'est choisir d'être militaire, professionnel de la mer, d'évoluer dans une institution où les valeurs de solidarité, d'esprit d'équipage et d'autonomie se vivent au quotidien.

Des Centres d'informations et de recrutement sont à votre disposition :

- CIRFA de Melun - Rue Claude Bernard - 77017 La Rochette
- Tél. 01 60 65 89 60
- CIRFA de Versailles - 7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
- Tél. 01.39.25.92.14

>www.etremarin.fr / Facebook : Être marin



Infos pratiques

>Un nouveau laboratoire en centre-ville

Courant mai prochain, le laboratoire d'analyses médicales, actuellement situé rue Berthelot, ouvrira ses portes dans ses nouveaux locaux situés boulevard de la République, face à la Salle des Fêtes.

Laboratoire d'analyses médicales
28 boulevard de la République - Tél. 01 60 75 13 62



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Novembre 2021 : Ava LAM, Mathys DASUL PEDRO, Shamsya AJIMI, Valentin MICHEL, Élisabeth LADRET.
Décembre 2021 : Brayan LOHALO OLEKO.
Janvier 2022 : Noa ZAMY GUYOT, Elio BOBLIN.

MARIAGES

Septembre 2021 : Morgane MACQUET et Lucas GLOMEAU ; Nathalie DALMOLIN et Jean-Claude COLONNA.
Octobre 2021 : Agnès RICHER et Alain GIRAUD.

DÉCÈS

Décembre 2021 : Lionel RICCI, César MICHELANGELO, Jean-Claude CHIVRAC, Michel ELKON, Georges CAMI DE BAIX.
Janvier 2022 : Henri TERRAL, Chi Hoa NGUYEN, Renée MATOS née RUCKEBUSCH, Jacques BERNARD, Roger PELLEGRINO, Jean-Luc DURIEU, Geneviève LANDRÉ, Arlette MICHELETTI née NIGRA.



Infos pratiques

>Première inscription scolaire

Pour les enfants nés en 2019 entrant en 1^{ère} année de maternelle et les nouveaux arrivants, **les inscriptions se dérouleront à partir du 29 mars 2022.**

Pour inscrire votre enfant, **prenez un rendez-vous auprès du Service Enfance Education au 01 69 89 71 65**

Une liste des justificatifs à fournir vous sera renseignée.

Service Enfance Education (en Mairie)
Tél. 01 69 89 71 65
scolaire@soisysurseine.fr

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 23 avril au dimanche 8 mai 2022

Reprise des cours le lundi 9 mai 2022

ÉVÉNEMENT



LUNDI 18 AVRIL

Chasse aux œufs géante

- 10h00 pour le 1/6 ans
- 11h00 pour les 7/11 ans
- > Parc du Grand Veneur
- > Entrée libre
- > www.soisysurseine.fr
- > voir article P.12

SAMEDI 26 MARS, À 20H30

Loto du Comité des Fêtes

Nombreux lots
Salle du Grand Veneur
1 carton 3€ / 2 cartons 5€



VENDREDI 8 AVRIL, À 20H

Ciné-Club La Lucarne

«Moulin Rouge»
Séance 4€/adhésion 3€
Salle du Grand Veneur
Tél. 06 77 66 30 88

SAMEDI 9 AVRIL, À 18H30

«Le Jardin des Arts»

Conférence «Delacroix»
via ZOOM
Tarifs : 5€ / 10€

DIMANCHE 24 AVRIL, DE 8H À 20H

2^{ème} tour des Élections Présidentielles

dans les 6 bureaux de vote de la commune

DIMANCHE 10 AVRIL, DE 8H À 20H

1^{er} tour des Élections Présidentielles

dans les 6 bureaux de vote de la commune

DU 30 MARS AU 3 AVRIL, À PARTIR DE 10H30

La Semaine citoyenne

Cf. Article p.5

VENDREDI 1^{ER} AVRIL, À 20H30

Une soirée musicale chez... Proust

Concert commenté avec le Trio Parnasse
Salle du Grand Veneur

DIMANCHE 3 AVRIL, DE 14H À 18H

Thé dansant

avec le Club de l'Amitié
Salle du Grand Veneur
Tarif : 10 €



LUNDI 11 AVRIL, À 20H30

Conseil Municipal

Salle du Grand Veneur
Confirmation par affichage

LUNDI 18 AVRIL,

Chasse aux œufs géante

Cf. Événement



L'ensemble des manifestations sont susceptibles d'être modifiées et/ou annulées en fonction de la situation sanitaire.

Les règles sanitaires en vigueur s'imposent pour toutes des manifestations.

Merci de votre compréhension

Retrouvez tous les rendez-vous soisiens sur www.soisysurseine.fr
(rubrique: "Manifestations")

